

20/04/2021

OTA-PORTO

Le soutien des maires

La réquisition des agents d'EDF, l'intervention des forces de l'ordre décidée par le préfet de Corse-du-Sud, pour préparer l'exécution d'une décision de la Cour de cassation au domicile d'un couple de retraités à Ota (lire en page 3), n'en finit pas de susciter des réactions. Celle de Jean-Jacques Ciccolini : « Le bureau de l'Association des maires et EPCI de Corse-du-Sud, par la voix de son président, est totalement stupéfait de la rapidité d'exécution et par les moyens mis en œuvre pour procéder à l'expulsion d'un couple de retraités. En dehors de toute considération juridique, il aurait été souhaitable de faire preuve de discernement et d'humanité dans le traitement de ce dossier. Le bureau de l'Association apporte son soutien au maire d'Ota, Pierre-Paul De Pianelli, dans la démarche qu'il a initiée auprès des services de l'État, et souhaite qu'une solution qui permette la régularisation de cette situation soit rapidement trouvée. »